



Le Grand Troyes révisé son PDU Exprimez-vous !

Le Grand Troyes lance la révision de son Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Le PDU définit les grands principes de déplacements et de stationnement sur l'agglomération pour une période de 10 ans, avec pour objectif la réduction des consommations d'énergie et des émissions gazeuses et sonores.

Mis en place en 2000, le PDU du Grand Troyes doit être révisé pour mettre à jour les actions, tout en tenant compte de l'extension du territoire vers des communes plus rurales et de l'évolution des besoins des habitants de l'agglomération.

Tout au long de l'élaboration de son nouveau PDU, programmée sur 2011 et 2012, le Grand Troyes souhaite informer et **consulter régulièrement les habitants** de son territoire.

La première étape de la consultation du grand public est un **questionnaire accessible à tous du 11 février au 4 avril 2011** via la page d'accueil du site internet du Grand Troyes, www.grand-troyes.fr.

Ce questionnaire a pour objectif de connaître vos habitudes de déplacements, mais également de recueillir vos besoins et attentes pour chaque mode de transport, que ce soit à pieds, en vélo, en bus ou en voiture.

Ces résultats contribueront à orienter le contenu du nouveau PDU du Grand Troyes, afin d'aboutir à un plan d'actions concrètes en cohérence avec les enjeux de votre territoire.